

Sommaire

Texte officiel	5
Horaires	7
Programme	9
Préambule commun aux programmes de langues vivantes	9
L'enseignement des langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique	9
L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique (LV1-LV2)	9
L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique (LV3)	14

Russe

Introduction	15
Langue vivante 1 et 2	15
Les orientations.....	15
Le lexique et la grammaire	17
Le contenu culturel.....	20
Langue vivante 3	22
Les orientations.....	22
Le lexique et la grammaire	23
Le contenu culturel.....	32
Annexe	33

collection Lycée – voie générale et technologique
série Programmes

Russe

**classe de seconde
générale et technologique**

Ministère de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche
Direction de l'enseignement scolaire

édition octobre 2003

Centre national de documentation pédagogique

Coordination éditoriale

Christine NOTTRELET
et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL
31, rue de la Vanne - 92120 Montrouge - Tél. : 014612 84 87

Secrétariat d'édition

AMC Éditions

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

© 2003 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-011394

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

T exte officiel

■ **Arrêté du 30 juillet 2002**

Fixant le programme de russe de la classe de seconde. générale et technologique
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002 - Volume 12.

H oraires

■ Arrêté du 16 février 1977 modifié

Relatif aux horaires de la section F 11, devenue option « instrument » de la série Techniques de la musique et de la danse.

BO n° 12 du 31 mars 1977.

■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la section F 11', devenue option « Danse » de la série Techniques de la musique et de la danse.

BO n° 44 du 6 décembre 1979.

■ Arrêté du 14 février 1992 modifié

Relatif aux horaires de la série Hôtellerie.

BO n° 13 du 26 mars 1992.

■ Arrêté du 19 juin 2000 modifié

Organisation et horaires de la classe de seconde générale et technologique.

BO n° 29 du 27 juillet 2000.

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement commun	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	2 + (1 mod.)
Enseignement de détermination(*)	
Langue vivante 2 (a) (a')	2 + (0,5)
Langue vivante 3 (a) (a')	2 + (0,5)
Options facultatives(**)	
Langue vivante 2 (a) (a')	2 + (0,5)
Langue vivante 3 (a) (a')	2 + (0,5)

* L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

Mod. : module, en groupes différenciés.

NB : Un même enseignement ne peut être suivi au titre des enseignements de détermination et au titre des enseignements facultatifs. Le latin et le grec peuvent être commencés en classe de seconde.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure de conversation avec un assistant de langue.

(a') Langue vivante étrangère ou régionale.

(*) 2 au choix parmi d'autres enseignements.

(**) 1 au choix parmi d'autres options facultatives.

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

	Seconde
Enseignement obligatoire	
Langue vivante 1	3
Enseignement facultatif	
Langue vivante 2	3

SÉRIE HÔTELLERIE

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
	Seconde
Langue vivante A (a)	2 + (1)
Langue vivante B (a)	2 + (1)

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux pratiques.

Enseignements facultatifs	Horaire hebdomadaire
	Seconde
Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3

Préambule commun aux programmes de langues vivantes L'enseignement des langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique

La mobilité accrue des personnes, la nécessité d'accéder à une information de qualité, à une communication aussi authentique que possible, le besoin de promouvoir la compréhension mutuelle et l'ouverture sur d'autres cultures renforcent l'importance de l'apprentissage des langues vivantes.

Les programmes du lycée visent donc prioritairement l'amélioration des aptitudes des élèves à communiquer dans plusieurs langues. La convergence d'approches de ces programmes, d'une langue à l'autre et par-delà la diversité des cultures et les spécificités linguistiques, est en outre de nature à faciliter la tâche de l'élève dans son apprentissage et dans son auto-évaluation. L'entraînement, à l'oral comme à l'écrit, aux compétences de compréhension et d'expression se situe donc résolument au cœur de l'apprentissage de toutes les langues vivantes, sans pour autant que l'on vise le niveau de maîtrise du locuteur natif. L'élève doit, en fin de scolarité au lycée, du moins en langue 1 et en langue 2, parvenir à un niveau lui permettant de :

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes ;
- comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits, dans une langue contemporaine ;
- effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, visera une compréhension de l'implicite ;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, par écrit ou par oral, des opinions et points de vue, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations ;
- défendre différents points de vue et opinions, conduire une argumentation.

Ces compétences résultent d'un processus continu de consolidation des acquis ainsi que de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire nouveaux.

À cette formation à la communication s'ajoute un objectif éducatif qui reste central dans la formation des futurs citoyens. La réflexion sur la culture de la société ou des sociétés dont on étudie la langue, dans une perspective disciplinaire et interdisciplinaire, y contribue de façon privilégiée.

L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique (LV1 - LV2)

Comme au collège, l'enseignement des langues vivantes en seconde se fixe comme objectif prioritaire d'apprendre aux élèves à communiquer dans la langue étrangère ou régionale. Cette aptitude implique la maîtrise de compétences interdépendantes, linguistiques et culturelles, dont l'acquisition a été entreprise depuis le début de l'apprentissage. Première année du lycée, la classe de seconde générale et technologique est avant tout une classe d'accueil qui a pour fonction la consolidation des savoirs et des savoir-faire dans les grands domaines de compétences que constituent, à l'oral et à l'écrit, la compréhension et l'expression. Elle est le lieu d'un apprentissage réfléchi sur le fonctionnement de la langue étudiée et d'une approche construite de la culture du ou des pays où elle est utilisée.

I. Les compétences de communication

Compréhension de l'oral

L'entraînement à la compréhension d'un message oral est poursuivi. L'oral présente des difficultés spécifiques auxquelles l'élève doit être sensibilisé. Ces difficultés tiennent à la fugacité même de ce mode d'expression qui ne permet pas le retour constant en arrière, à son code particulier où les ellipses, contractions, réductions jouent un rôle important, et où le schéma intonatif ajoute sa propre signification. Dans ce cadre, une attention particulière est apportée à la variété des types de supports authentiques utilisés : enregistrements audio, vidéo, de bulletins d'informations, de dialogues, etc. Les activités pédagogiques sont organisées de manière à renforcer les capacités d'écoute, de discrimination auditive et de mémorisation. En fonction de la spécificité de chaque langue, il s'agit par exemple de parfaire le repérage des phonèmes de la langue étudiée en insistant sur les systèmes d'opposition consonantique ou vocalique qui permettent de repérer le sens d'un mot. Au sein de l'énoncé l'élève repère la place des segments sémantiques constitutifs du message (syntagmes nominaux, verbe, adverbe, etc.).

L'apprentissage raisonné reste au cœur de toute activité de compréhension de l'oral. La compétence de compréhension globale, ou détaillée est régulièrement évaluée. En fin de seconde, l'élève peut comprendre les points essentiels d'un dialogue court sur un sujet familier, d'une émission de radio ou de télévision, d'un extrait de film sur un thème déjà connu ou préparé, ou étudié, d'un bulletin d'information sur des faits d'actualité dont il a entendu parler.

Expression orale

L'entraînement à l'expression orale conserve la place prépondérante qu'il avait au collège. Le programme culturel fournit la base d'échanges variés, à partir desquels l'élève peut comparer ses expériences à celles qu'il rencontre au fil des documents proposés par le professeur. Les échanges en face à face (élève à élève) gardent tout leur intérêt, et l'élève met à profit ce qu'il sait de l'organisation d'une conversation pour consolider ses connaissances : expression de son point de vue, avec justifications éventuelles, appel à l'interlocuteur pour confirmation, demande d'explications. Dans ce cadre, l'élève doit savoir, tant sur le plan de la syntaxe que sur celui de la prosodie, enchaîner des énoncés entre eux d'un point de vue chronologique (antériorité, simultanéité, postériorité), d'un point de vue logique (enchaînement cohérent, inattendu, illogique, etc.) en utilisant les mots de liaison les plus courants entre phrases.

Le professeur prend soin de bien distinguer code de l'oral et code de l'écrit pour que l'oral de l'élève ne se réduise pas à un écrit oralisé. Des exercices spécifiques sont proposés pour mettre en évidence les particularités de ces deux types d'expression : restitution de messages entendus, compte-rendu oral d'un dialogue ou d'un document oral ou écrit, transposition d'un dialogue en texte narratif, etc.

En fin de seconde, l'élève peut participer à une conversation sur un sujet familier ou sur un sujet qui a fait l'objet d'un travail en classe (le lexique et le contexte étant connus de lui) dans lequel il exprime ses goûts, ses sentiments, ses souhaits, ses craintes, ses buts, etc. Il peut enchaîner des énoncés pour donner cohérence à sa pensée et ses opinions, et susciter un éventuel débat avec son interlocuteur.

Compréhension de l'écrit

Une autonomie plus grande en lecture est l'objectif de la classe de seconde. Les documents proposés sont plus longs ou plus riches, ou plus complexes, et nécessitent une mémorisation à plus long terme des données exprimées, ne serait-ce que par le nombre des personnages, la multiplicité des situations, la localisation temporelle des événements évoqués, etc. Ils peuvent, d'autre part, mêler parties dialoguées et parties narratives. Si les textes tiennent compte des intérêts des élèves et de leur niveau dans la langue concernée, ils présentent néanmoins des difficultés nouvelles, tant lexicales que grammaticales. L'élève est donc amené, par des exercices appropriés de mise en relation, de déduction et d'inférence, à découvrir ce qu'il ne connaît

pas à partir de ce qu'il connaît et à apprendre à mémoriser ce qui lui servira pour d'autres textes. La cohérence du programme culturel lui permet de revoir les mêmes termes plusieurs fois, et il se constitue ainsi son propre lexique, qu'il aura plaisir à retrouver dans des documents nouveaux. Si l'apprentissage de listes de mots hors contexte est à bannir, il est certain, en revanche, que l'élève est d'autant plus à l'aise face à un nouveau texte qu'il a acquis de façon systématique et raisonnée un lexique riche et varié. L'élève est entraîné à l'utilisation des dictionnaires, y compris, ponctuellement, monolingues, et à la recherche d'informations à partir des moyens modernes de communication.

La lecture individuelle est encouragée, qu'elle porte sur des extraits d'œuvre, sur de courtes nouvelles ou sur des articles de presse. L'élève peut, en fin de seconde, comprendre sur une thématique connue, un court article, une nouvelle, une bande dessinée... dans une langue standard.

Expression écrite

L'élève a été progressivement entraîné au collège à la rédaction : imitative, semi-guidée et libre. Il convient maintenant qu'il acquière une plus grande autonomie, tout en réutilisant ce qu'il sait déjà. Cette autonomie est nécessaire à l'expression de points de vue plus élaborés qui sollicitent un vocabulaire plus spécialisé et des énoncés plus complexes. L'élève est petit à petit amené à préciser sa pensée en se servant de comparaisons, d'oppositions, d'éléments modalisateurs, etc. En fin de seconde, l'élève peut ainsi rendre compte d'un texte étudié en classe et de la discussion à laquelle il a donné lieu. Il peut raconter une histoire, présenter le thème d'un article, commenter le sujet d'un film. Il peut aussi rédiger un essai libre. On aura toujours présent à l'idée que la cohérence discursive reste le principe organisateur du texte.

Compétence culturelle

Le contenu culturel proposé dans le programme des langues vivantes de la classe de seconde (LV1 et LV2) constitue d'abord un critère de sélection des supports étudiés en classe. Il vise aussi à enrichir la culture générale des élèves par l'étude de documents authentiques dans la langue cible. L'étude de la culture liée à une langue ouvre aussi sur celles d'autres cultures et d'autres langues, tout en permettant de se resituer par rapport à la culture française. Elle favorise les liens avec les autres disciplines. Elle se donne pour but l'approfondissement et la mise en cohérence des savoirs dont l'élève peut avoir une vision atomisée. Elle implique l'apprentissage de compétences méthodologiques nécessaires à l'étude des documents choisis (comment étudier un texte littéraire, un tableau, un film, un document sonore ou une iconographie, un discours politique, une enquête sociologique...).

II. Consolidation et autonomie

Une pédagogie de la consolidation mais aussi de la découverte

En seconde, on veille à sauvegarder la dynamique de la parole que les pratiques pédagogiques du collège ont contribué à susciter. On ne perd pas de vue que l'élève doit avant tout être entraîné à consolider ses connaissances et à utiliser activement celles qu'il a déjà acquises. La progression prend appui sur l'évaluation de ces connaissances. Pour tenir compte de la maturité intellectuelle de l'élève et pour éviter l'effet de lassitude que susciterait la reprise à l'identique des mêmes activités de classe, on renouvelle les documents d'étude et on varie les tâches demandées.

Dans l'enseignement comme dans la pratique usuelle des échanges sociaux, les composantes d'ordre linguistique et d'ordre culturel qui concourent à la maîtrise de la langue sont fonctionnellement liées. Tout en préservant cette orientation, qui inspire les programmes du collège, les activités s'organisent en classe de seconde autour de la découverte d'un programme culturel thématique qui favorise l'appropriation raisonnée de spécificités culturelles propres aux civilisations des pays dont on étudie la langue.

Un apprentissage de l'autonomie

En classe de seconde, les compétences s'exercent et se développent sous la conduite du professeur ou en relation avec l'assistant. L'analyse collective et guidée de documents reste un moment essentiel de l'apprentissage, mais on veille également à placer l'élève dans des situations nouvelles. C'est le cas notamment lorsqu'on l'invite à travailler sur des documents authentiques dont il doit assurer la recherche, la collecte, le classement, puis l'étude, en fonction d'un objectif préalablement défini. Ces travaux, réalisés individuellement ou en groupes, à partir d'un fonds documentaire déjà existant ou que les technologies modernes permettent de constituer, s'inscrivent de façon naturelle dans la pédagogie à mettre en œuvre à ce niveau. Ces activités sont en effet fédératrices du point de vue des apprentissages : en matière linguistique, elles mobilisent les compétences essentielles que sont la compréhension de l'écrit (globale et sélective) ainsi que l'expression, écrite et orale, au service de la réalisation de tâches scolaires comme l'exposé, le compte-rendu, le débat, qui préparent aux différentes situations de parole de la vie sociale.

III. Le lexique et la grammaire

La classe de seconde est aussi une classe de consolidation dans le domaine des connaissances lexicales, grammaticales et phonologiques acquises au collège. La plus grande maturité intellectuelle des élèves de seconde permet un développement de l'approche raisonnée. Ce qui a été tout d'abord appris de manière souvent globale pour permettre une communication immédiate pourra être maintenant en LV1 décomposé, analysé afin que certains éléments constitutifs du sens puissent être réutilisés à de nouvelles fins de communication ; il sera ainsi envisagé non seulement un réemploi du même matériau, mais aussi un approfondissement des possibilités variées dont la langue dispose, dans le cadre de l'étude des documents proposés. Cette démarche sera adaptée pour les élèves de LV2 en tenant compte de la moindre quantité de faits de langue vus en deux années d'étude de la langue.

Le contenu culturel défini par le programme fournit sur le plan lexical des termes qui sont le reflet à la fois de la culture du pays et de son mode de désignation des lieux, des habitudes, des rythmes de vie. Grâce à l'étude des documents proposés par le professeur, l'élève appréhende ainsi naturellement les procédés de construction du lexique propres à chaque langue (procédés morphologiques, compositionnels, etc.) ainsi que les modes de regroupement des mots en unités plus larges. Approfondissements du lexique et de la grammaire vont de pair ; l'élève apprend en LV1 à complexifier de plus en plus ses énoncés et à les enchaîner en fonction de ses besoins d'expression personnels. Le principe d'organisation des faits de langue et de hiérarchisation de leurs occurrences contribue à une meilleure assimilation des particularités de la langue étudiée.

Toute langue a ses propres principes d'organisation syntaxique et sa propre cohérence, mais elle n'en demeure pas moins un mode d'expression de besoins de la communication. L'étude du vocabulaire et des faits de langue grammaticaux y reste subordonnée. On veille cependant à enrichir méthodiquement les connaissances lexicales et grammaticales des élèves. On met à profit leur curiosité intellectuelle ainsi que leur besoin de comprendre pour leur faire découvrir quelques clés lexicologiques - principes de dérivation, de composition, etc. - et les aider à découvrir les faits grammaticaux qui éclairent le fonctionnement de la langue et sont des aides à la mémorisation. On fait très clairement une distinction entre grammaire et lexique de reconnaissance (nécessaire pour la compréhension des documents écrits ou oraux), et grammaire et lexique de production (à maîtriser par l'élève à la fin de l'année scolaire).

Le français peut alors être mobilisé de manière épisodique pour amener l'élève à définir ces besoins d'expression communs à toutes les langues. Une approche contrastive amène à reconnaître que les moyens lexicaux sont différents des moyens grammaticaux pour la langue que l'élève apprend.

La recherche de l'autonomie là aussi demeure l'objectif prioritaire, et le travail personnel guidé par le professeur est encouragé. L'élève mémorise d'autant mieux son fonds de connaissances qu'il a constitué lui-même.

IV. Le contenu culturel : “Vivre ensemble en société”

Dans le cours de langue, l'approche culturelle et l'approche linguistique entrent en synergie. Les compétences et les connaissances langagières et culturelles ne sont pas dissociées. Elles se conjuguent dans une démarche qui vise la formation des élèves, l'enrichissement et la diversification de leurs compétences. On porte plus particulièrement attention à la dialectique du rapport entre la dimension spécifique et la dimension universelle de la culture étudiée.

La spécificité culturelle réside d'abord dans la langue elle-même, d'où l'importance à accorder, par exemple, à la dimension culturelle du lexique. Inversement, le savoir acquis dans le domaine des faits de civilisation significatifs renforce l'acquisition des compétences linguistiques sollicitées pour appréhender et discuter ces faits. Il s'agit de permettre aux élèves, au cours de l'acquisition progressive de la langue, d'accéder d'une façon ordonnée à des notions susceptibles d'éclairer les normes et les valeurs des sociétés concernées.

Pour pouvoir mieux aborder le contenu culturel, pour permettre de l'évaluer, de dégager une progression dans les savoirs et pour définir, éventuellement, des paliers, il convient de mieux le préciser. En ce sens, le contenu culturel délimite le cadre dans lequel le professeur choisit les supports. La classe de seconde se consacre ainsi à l'étude de la société dans son “vivre ensemble”, présent et passé, fondé sur différentes formes de sociabilité ou de solidarité, qu'il s'agisse de l'évolution des sociétés traditionnelles ou de la redéfinition des rapports sociaux, partagés entre valeurs collectives et individualisme. Ce choix s'inscrit dans le prolongement des suggestions exposées dans le programme culturel de la classe de troisième. Il s'agit donc ici de poursuivre l'œuvre de consolidation.

Quatre notions : la mémoire, les échanges, le lien social, la création

L'étude de la société au quotidien, où les hommes et les femmes échangent, travaillent, créent, se distraient, prennent des décisions... permet à l'élève de prendre conscience que les différences sont à la fois le signe d'une altérité mais aussi d'une similitude quant aux aspirations, aux inquiétudes, aux rêves de tout être humain. Chaque société est un lieu de vie intense avec un passé qui a contribué à forger le présent, et un avenir qui mobilise l'imagination, le besoin de créer et le désir d'aller de l'avant.

Le programme s'organise autour de quatre notions : la mémoire, les échanges, le lien social, la création. Il comprend l'étude :

- de l'intégration sociale dans une perspective diachronique ;
- de l'échange économique ;
- des mécanismes du lien social ;
- de la création artistique et littéraire, produit de l'imaginaire collectif.

Le programme langue par langue dégage autour de ces notions des thèmes spécifiques aux sociétés de l'aire concernée. Pour chacune de ces quatre notions, le professeur s'inspirera des thèmes proposés pour déterminer le choix des supports et leur exploitation. Chacune des 4 notions sera abordée sans toutefois donner lieu à une étude exhaustive ou à des cours de civilisation ou de littérature.

Un exemple d'application pédagogique : la ville

Choisir la ville comme cadre possible pour ce programme culturel présente un certain nombre d'avantages. Dans le programme par langue qui suit, des exemples sont donnés dans ce sens. L'élève est invité à découvrir et mieux connaître des villes de l'aire linguistique concernée. Voyages virtuels ou réels, échanges et visites lui permettent, en outre, de construire une relation personnelle avec telle ou telle ville et de mettre en place des activités diversifiées.

L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique (LV3)

L'enseignement d'une troisième langue vivante a les mêmes objectifs que celui de la première et de la deuxième langue vivante. Toutefois, il relève d'une didactique spécifique. Il s'adresse à des élèves qui, du fait de leur âge, ont en général une meilleure capacité d'observation, de réflexion, de conceptualisation, et ont déjà acquis au cours de leur scolarité :

- des connaissances sur le fonctionnement des langues ;
- des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail ;
- une plus grande maturité qui les pousse à s'intéresser d'emblée, malgré les entraves linguistiques, à des aspects de civilisation plus diversifiés, à des thèmes touchant directement aux réalités actuelles et présentés dans des documents authentiques.

L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois son histoire familiale, ou sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs. Ils constituent la richesse du répertoire personnel du plurilingue.

Cet élève ne peut donc être considéré tout à fait comme un débutant : ces acquis scolaires ou extra-scolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles qu'il peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue. Le transfert de ces capacités n'est certes pas automatique. Le professeur s'efforce cependant d'en tirer parti ou de le susciter.

Cet enseignement ne s'étend au lycée que sur trois années ; quel que soit le niveau auquel il est possible de parvenir en trois ans, on ne saurait prétendre qu'un élève puisse assimiler la même quantité de données qu'en cinq, sept années ou davantage. Toutefois la démarche est la même : l'enseignement y est organisé dans la même perspective fonctionnelle, portant sur une langue usuelle et authentique. L'enseignant a recours à des supports authentiques, de nature et de longueur variables, éventuellement adaptés. Leur contenu et leur intérêt culturel permettent d'effectuer dans des conditions moins contraignantes et plus naturelles l'apprentissage linguistique, en même temps que l'initiation aux sociétés où la langue est pratiquée. On familiarisera plus rapidement l'élève à l'utilisation d'outils tels que dictionnaire, grammaire, pour lui permettre de développer une activité autonome.

R usse

Introduction

Le russe demeure la première des langues slaves et la langue la plus parlée en Europe, même si les bouleversements géopolitiques intervenus dans le monde à la fin du XX^e-^e siècle ont profondément modifié son statut en réduisant de manière significative son aire de diffusion.

Langue véhiculaire de la plupart des républiques de l'ex-Union soviétique, le russe, à l'image de la Russie, constitue un véritable trait d'union entre l'Europe et l'Asie, qu'elle soit transcaucasienne, centrale ou extrême-orientale. C'est assez dire l'importance que revêt la langue russe dans le monde actuel et la place qui doit lui revenir dans notre système éducatif si nous voulons maintenir la présence et le rayonnement de la France dans cette partie du monde.

Si on ajoute à cela l'ouverture récente de la Russie à la vie internationale et le développement des échanges de tous ordres entre la France et la Russie, on voit le parti que peuvent tirer, dans une perspective professionnelle, les jeunes qui auront acquis dès le collège et / ou au lycée une bonne maîtrise de la langue russe.

Ceux que la fréquentation des grands auteurs, peintres, compositeurs, cinéastes, intéresse plus particulièrement trouveront dans le domaine russe, qui a donné, aux XIX^e et XX^e siècles, quelques-uns des plus grands noms de la culture mondiale, de quoi satisfaire leur curiosité, nourrir leur réflexion et parfaire leur formation.

Dans le prolongement des programmes établis pour les classes du collège, le programme de russe destiné à la classe de seconde se fixe pour objectif de donner aux futurs citoyens que sont nos élèves les moyens d'accéder dans de bonnes conditions à l'aire russophone et d'y trouver un espace d'épanouissement personnel.

Le russe en classe de seconde Langue vivante 1 et langue vivante 2

1. Les orientations

A. Les objectifs

L'enseignement du russe en seconde s'inscrit dans la continuité des orientations définies pour les classes du collège. L'apprentissage du russe au collège, dès la classe de sixième (langue vivante 1) ou de quatrième (langue vivante 2), vise les objectifs suivants, indissociables et interdépendants

- objectif de communication orale et écrite ;
- objectif linguistique fondé sur une approche raisonnée de la langue ;
- objectif culturel et éducatif.

Ces trois objectifs indissociables restent pertinents en classe de seconde et permettront de consolider, d'approfondir et d'enrichir les compétences afférentes.

L'objectif de communication

Cet objectif reste prioritaire dans l'enseignement du russe au lycée.

Dès la classe de seconde, l'écrit est appelé à occuper une place plus importante qu'au collège ; il ne saurait être question, pour autant, de négliger l'oral. Le professeur s'attachera à développer de manière équilibrée les quatre compétences requises pour la communication (compréhension et expression orales et écrites). Le russe ne fait pas

partie de la réalité quotidienne des élèves. L'exposition à la langue russe (en dehors de la classe) et les rencontres avec les Russes sont encore peu fréquentes. Le professeur doit donc faire en sorte que le russe soit perçu par les élèves comme une langue réellement parlée, comme le moyen de communication de millions de personnes. Les contacts directs que le professeur établira avec le pays seront autant d'occasions pour les élèves de développer leur pratique linguistique et ils contribueront à conforter ou relancer leur motivation et leur intérêt pour la langue.

L'objectif linguistique

En classe de seconde, il convient de consolider et approfondir les savoirs et savoir-faire acquis au collège, dans les domaines du lexique et de la grammaire.

On continuera à accorder une place importante à l'approche raisonnée du russe en faisant appel à l'observation, la comparaison et l'analyse, en systématisant les faits de langue (regroupements, classifications, hiérarchisations, comparaisons ...).

Chaque fois que cela sera utile, on procédera à une réflexion sur le fonctionnement du russe en se référant au français ou aux autres langues étudiées.

Cette réflexion sur le mode de fonctionnement du russe et des autres langues contribuera à développer les facultés conceptuelles des élèves et favorisera chez eux l'autonomie d'expression.

L'objectif culturel

Au collège, les élèves sont sensibilisés à certaines spécificités culturelles de la Russie et du monde russe : usages sociaux, coutumes, mentalités, institutions... ainsi qu'à quelques-unes des tendances profondes qui ont donné à l'histoire russe son destin particulier, à la littérature ses grands thèmes et aux débats sur la Russie actuelle leurs véritables enjeux. L'étude de la société dans son horizontalité (dans son « vivre ensemble »), qui a été retenue comme cadre culturel pour l'enseignement de toutes les langues vivantes en classe de seconde, fait directement appel à l'expérience du lycéen ; ce sera là un support dynamique et motivant pour l'échange, qui concourra efficacement à la réalisation de l'objectif de communication. On veillera à ce que la dimension culturelle du programme reste au service de l'apprentissage de la langue et ne donne pas prétexte à un cours magistral. A cet effet, le professeur adoptera la démarche déjà mise en oeuvre en classe de troisième, qui consiste pour l'essentiel à relier les faits observés aux réalités géographiques, historiques, économiques et sociologiques qui les rendent intelligibles ; il fera appel, pour y parvenir, à des supports de nature diverse (textes, photographies, enregistrements, films...).

B. Les compétences

En fin de classe de seconde, on attend d'un élève un degré d'autonomie dans la pratique de la langue russe suffisant pour lui permettre de faire face aux situations variées auxquelles il pourrait être confronté ; il devra avoir été entraîné à maîtriser les compétences linguistiques suivantes

Compréhension de l'oral

L'élève doit être en mesure de comprendre un message court, dont la durée n'excède pas deux minutes, de nature et de sources diverses (enregistrement didactisé, récit, bulletin d'information télévisé ou radiophonique, clip, publicité, sketch, chanson ...), exprimé dans une langue usuelle.

La compréhension de l'oral continuera de faire l'objet, en classe de seconde, d'un entraînement systématique qui permettra à l'élève de développer ses stratégies personnelles d'écoute. Les capacités de reconnaissance des schémas intonatifs et de l'accent de phrase, qui ont déjà été largement développées au collège, seront approfondies, en particulier en LV2 : elles aideront l'élève à identifier les types d'énoncés, à repérer les éléments-clés du message et à discerner les différents locuteurs dans une séquence polyphonique. L'élève apprendra à distinguer l'essentiel de l'accessoire, inférer le sens de ce qui n'est pas compris ou connu, appréhender les intentions du ou des locuteurs et le non-dit que comporte tout message oral (compréhension de l'implicite). Il pourra ainsi plus aisément reconstruire le sens du message, construire du sens.

Compréhension de l'écrit

En fin de classe de seconde, l'élève sera en mesure de comprendre un texte écrit (texte documentaire, extrait d'une oeuvre littéraire, article de journal ...) d'une longueur raisonnable, relatif à ses centres d'intérêt ou au thème culturel étudié et rédigé dans une langue accessible. Les difficultés linguistiques - lexicales et / ou grammaticales - seront en nombre limité et le professeur s'attachera à n'expliquer que celles qui font obstacle à la compréhension.

Le texte écrit permet d'accéder à une compréhension plus approfondie que le document sonore, puisqu'il se prête à des lectures successives et récurrentes. L'élève a *déjà* appris en classe de troisième (*Enseigner au Collège, Russe LVI -LV1, Programmes et Accompagnement, p. 89*) à repérer les articulations logiques du texte (découpage en paragraphes) et de la phrase (juxtaposition, coordination, subordination). En fin de classe de seconde, l'élève qui aura acquis, notamment, une meilleure connaissance des procédés de composition et de dérivation dont le russe est particulièrement riche, devra être capable d'inférer le sens des termes inconnus et de dépasser les difficultés grammaticales. Ainsi pourra-t-il collecter les informations contenues dans le texte, les trier et les hiérarchiser, les interpréter pour enfin construire du sens.

D'autre part, on pourra attendre d'un élève à la fin de la classe de seconde qu'il comprenne, sans aide extérieure, un texte de 10 à 15 lignes, adapté à son niveau. Il s'agira d'une compréhension globale « spontanée » qui mènera à la lecture autonome. La compréhension de l'écrit, comme la compréhension de l'oral, fera l'objet d'un entraînement systématique qui aidera l'élève à développer ses stratégies personnelles d'apprentissage.

Expression orale

En fin de classe de seconde, l'élève doit pouvoir s'exprimer dans une langue simple et correcte, s'appuyant sur des énoncés construits et respectant les principes fondamentaux de la phonétique et de l'intonation russes.

Il doit être capable de restituer, avec les moyens linguistiques qui sont les siens, un message écrit ou oral et réagir à son contenu. Il doit aussi pouvoir prendre part aisément à un échange sur des sujets familiers, intervenir ponctuellement dans une conversation polyphonique, participer à un débat, c'est-à-dire qu'il doit maîtriser les structures lui permettant de donner son avis, exprimer son adhésion ou réfuter une opinion. Il doit enfin être en mesure de faire face aux situations concrètes qu'il pourrait rencontrer lors d'un voyage en Russie (demander des informations ou des compléments d'informations, répondre de façon simple, informer, demander une aide linguistique...). Pour mener à bien ces différentes tâches, l'élève sera capable d'utiliser des stratégies de compensation et de mettre en oeuvre ses capacités d'autocorrection.

Expression écrite

En fin de classe de seconde, l'élève devra être capable de réagir par écrit, avec ses propres moyens linguistiques, au contenu d'un document, et aussi de rédiger un texte original, d'une vingtaine de lignes, dans une langue simple, cohérente et compréhensible sur des sujets divers, adaptés à son âge et à son niveau.

Il devra, à ce stade d'étude de la langue, être en mesure de produire des textes construits (plusieurs paragraphes), constitués non pas uniquement de phrases simples juxtaposées les unes aux autres, mais aussi de phrases complexes. Il devra notamment avoir maîtrisé le style indirect (en particulier, la construction des interrogatives et des propositions finales, la non-concordance des temps) et la ponctuation (emploi de la virgule, du tiret).

2. Le lexique et la grammaire

A. Lexique

– En classe de seconde, l'élève aura à mémoriser un lexique plus abstrait, souvent difficile à retenir (les mots sont plus longs). Le professeur l'aidera en lui proposant des techniques de mémorisation variées, sans exclure le « par coeur », mais sans s'y limiter non plus. Par ailleurs, l'apprentissage du lexique en situation est toujours plus efficace. Les jeux de rôles, petits dialogues, courts extraits de textes en prose, poésies, chan-

sons sont utiles dans ce domaine, même dans le second cycle. - Le lexique que l'élève devra connaître à la fin de la classe de seconde relève de deux grandes catégories

1) le lexique propre au processus de communication : l'élève devra posséder les outils lexicaux qui lui permettront de prendre à sa charge la communication, d'en modifier le cours, d'exprimer ses points de vue, son jugement et d'argumenter ; 2) le lexique lié au contenu culturel du programme : ces nouveaux termes lui permettront de communiquer sur le thème étudié.

B. Grammaire

L'apprentissage de la grammaire n'est pas une fin en soi ; il est avant tout au service de la communication. L'étude de la grammaire est déjà très avancée à la fin de la classe de troisième LV 1 ; dans ce domaine, la classe de seconde LV 1 n'apportera pas d'éléments nouveaux, mais elle permettra une systématisation plus approfondie (sans cours magistral) des faits de langue étudiés au collège. Des paliers d'assimilation seront mis en place par le professeur en fonction du niveau des élèves de la classe en début d'année. Pour les élèves de LV2, la classe de seconde permettra également d'aborder des points nouveaux. Dans la liste ci-dessous, les connaissances que les élèves sont supposés avoir acquises au collège sont rappelées en italique.

A l'issue de la classe de seconde, les élèves de LV1 doivent avoir assimilé l'ensemble de ce programme. On ne saurait avoir le même niveau d'exigence pour les élèves de LV2 qui abordent certains points pour la première fois et ont besoin de temps pour les assimiler.

Certains faits de langue, réservés à la langue écrite ou peu usités, doivent être simplement reconnus et compris par les élèves de seconde.

a. Phonologie, phonétique, graphie

Les notions de phonologie vues au collège seront mobilisées chaque fois que nécessaire pour expliciter certaines particularités de la langue qui pourraient dérouter les élèves ; par exemple, en phonétique : réalisation des consonnes dures et molles ; en orthographe : « incompatibilités », réalisation du phonème /o/ ; en morphologie : déclinaison des substantifs en /-j-/, génitif pluriel des substantifs, conjugaison des verbes au présent et au passé.

Le professeur restera vigilant quant à l'observation des règles de phonétique et des schémas intonatifs. Au niveau du mot, il fera en particulier respecter la réduction vocalique, la mouillure des consonnes, le caractère toujours dur des chuintantes /ʒ/ et /ʒ̥/, l'assimilation de sonorité/surdité. Au niveau de la phrase, qui en classe de seconde, gagne en ampleur, l'élève devra être entraîné à en reconnaître le schéma intonatif, à en localiser l'accent global, puisqu'ils sont les porteurs sonores du sens.

La graphie sera également reprise systématiquement, lorsque l'écriture personnelle de l'élève s'écartera de la norme acceptable ; un soin particulier sera apporté à la réalisation graphique des majuscules. La lecture des différentes polices de caractères (écriture manuscrite, imprimée droite et italique) fera également l'objet d'un entraînement régulier.

b. Le groupe nominal et les pronoms

• Le nom

– les trois déclinaisons substantivales au singulier et au pluriel ; substantifs à radical en /j/ ; irrégularités les plus courantes

– classement en petites listes des particularités de la flexion des substantifs

– variété des désinences du nominatif pluriel selon le genre

– génitif pluriel à désinence zéro des substantifs masculins

– locatif en /-u/

– changements de radicaux entre singulier et pluriel

– pluriels irréguliers

. время, имя

. дочь, мать, путь, церковь

– la déclinaison des noms de famille au singulier et au pluriel [LV1 seulement]

• Les adjectifs épithètes et les déterminants

– la déclinaison complète des adjectifs en base dure

- les formes du nominatif des pronoms-adjectifs possessifs
- les formes du nominatif du pronom-adjectif démonstratif *этот*
- la syntaxe des cardinaux au nominatif
- la déclinaison complète des adjectifs en base dure et molle en association avec la déclinaison des substantifs
- la déclinaison complète de *третий* [LV 1 seulement]
- la déclinaison complète des pronoms-adjectifs possessifs
- le pronom-adjectif possessif *свой*
- la déclinaison complète des pronoms-adjectifs démonstratifs *этот, тот*
- la déclinaison complète du pronom-adjectif indéfini *Бесч* et du numéral *ОДНН*
- le pronom-adjectif possessif interrogatif *чей* : les formes du nominatif
- la formation et la syntaxe du superlatif
- Le pronom
 - la déclinaison complète des pronoms personnels
 - le pronom réfléchi *себя*
 - le pronom *друг друга*
 - les pronoms négatifs *никто* et *ничто*
 - les pronoms indéfinis en *-то* et *-нибудь*
- *Le complément de détermination (complément de nom)*
 - au génitif
 - introduit par une préposition
- *La proposition relative*
- c. *Le groupe verbal*
 - Le verbe autre que “être” et ses compléments d’objet :
 - les deux conjugaisons et classification des verbes en sous-catégories à l’intérieur des deux conjugaisons
 - le passé
 - la formation des verbes pronominaux
 - l’aspect : formation des couples, différents emplois
 - les verbes de déplacement simples (*идти/ходить* et *ехать/ездить*) et préverbes (préverbes *при-, у-, в-, вы-*).
 - le futur, le conditionnel, l’impératif
 - l’aspect (approfondissement)
 - la modalité de l’action : différents préverbes
 - suite de l’étude des verbes de déplacement simples (les plus courants) et préverbes (préverbes *под-, от-, пере-, про-, с-*)
 - la valeur du gérondif imperfectif
 - le participe passé passif forme courte (dans la limite des besoins d’expression)
 - les compléments d’objet premier et second
 - la rection des verbes du programme lexical
 - l’attribut du complément d’objet direct
 - Le verbe “être” et l’attribut du sujet :
 - le verbe « être » au présent (forme zéro), au passé
 - l’attribut
 - le tiret
 - le verbe « être » au futur, au conditionnel, à l’impératif
 - l’attribut après le verbe « être » et ses substituts
 - le comparatif suffixal : formation et syntaxe
- d. *Les compléments circonstanciels et les adverbes*
 - le lieu (*где/куда/откуда*)
 - le temps (*утром, в среду, в январе*)
 - l’utilisation de la forme courte de l’adjectif neutre en fonction adverbiale
 - les compléments de temps (date, durée, délai)
 - les compléments de lieu (suite de l’étude des prépositions)
 - les compléments de cause
 - le comparatif de l’adverbe
 - les adverbes indéfinis en *-то* et *-нибудь*

e. La phrase

- les différents types de phrases : déclaratif, interrogatif, exclamatif, injonctif
- les structures : мне хорошо, мне надо, мне 16 лет, у меня есть, у меня нет...
- les propositions sans nominatif des types suivants :
Мне хочется читать ; Что мне делать? ; Видно, что... ; неизвестно, когда...
- l'ordre des mots, notions de prosodie et d'accent de phrase

f. La coordination et la subordination

- la coordination
- l'emploi de la virgule
- les propositions complétives introduites par что et как
- les propositions circonstancielles : temps, but (чтобы + infiniti), cause
- la proposition interrogative indirecte
- la proposition complétive introduite par чтобы
- les propositions circonstancielles : temps, but, conséquence condition
- les rapports de temps dans la phrase complexe

g. Formation des mots

- composition et dérivation (en particulier les déverbatifs en -ие)

L'étude de la dérivation et de la formation des mots, abordée uniquement en LV 1 en classe de troisième, sera systématisée en classe de seconde pour les élèves de LV 1 et de LV2 ; elle sera l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement de la langue et aussi un moyen de dépasser les difficultés d'assimilation du lexique évoquées ci-dessus.

3. Le contenu culturel

L'étude de la société dans son horizontalité s'articule autour de quatre notions: la mémoire, les échanges, le lien social, la création.

La notion « *mémoire* » permet de replacer les faits dans la durée. Tout au long de son histoire, la Russie a connu de grandes ruptures qui ont marqué la société d'une empreinte profonde. Encore récemment, la fin du système soviétique, l'éclatement de l'URSS ont fait disparaître de l'environnement familial des Russes un grand nombre de repères sociaux et culturels et, dans le même temps, en ont fait renaître d'autres, liés à une histoire qui leur paraissait révolue.

La notion « *échanges* » regroupe les formes, traditionnelles ou récentes, que revêt en Russie le commerce des biens. Elle recouvre aussi la circulation des personnes.

La notion « *lien social* » permet de montrer comment coexistent et s'imbriquent l'une dans l'autre la société traditionnelle, de type « communautaire », et la société moderne dans laquelle les consciences individuelles semblent prendre le pas sur la conscience collective. L'émergence d'une nouvelle économie, l'ouverture au monde extérieur ont en effet considérablement modifié les rapports sociaux. La société post-soviétique découvre aujourd'hui une nouvelle hétérogénéité qui se reflète dans tous les domaines de la vie des citoyens russes.

La notion « *création* » englobe des phénomènes qui relèvent des représentations collectives propres à la société russe dans son ensemble, mais aussi à tel ou tel de ses groupes sociaux. C'est dans le cadre de cette notion que se reflète dans toute sa complexité le problème de l'identité nationale russe et de la place de la Russie dans le monde. Cependant, par delà cette quête essentielle pour la Russie, la culture russe a toujours porté en elle et exprimé des valeurs communes à tous les hommes.

Pour chacune de ces quatre notions le professeur choisira un ou plusieurs thèmes spécifiques de la société russe.

Les thèmes proposés comme exemples (voir tableau ci-après) se situent dans le cadre de la ville. Ce cadre, qui fait directement appel à l'expérience du lycéen, permettrait par exemple de mettre en évidence à la fois les similitudes et les différences existant entre la société russe, la société française et celles d'autres pays, les courants profonds qui traversent actuellement la société russe et son évolution dans le temps.

En effet, même si la société russe n'est pas majoritairement urbaine jusque dans les années 50, les villes ont joué un rôle non négligeable dans l'histoire économique, sociale et culturelle de la Russie. On pense bien sûr aux deux capitales rivales, mais aussi aux

villes de province dont certaines concentrent aujourd'hui la force dynamique essentielle du pays.

Les villes de Russie portent les traces des transformations successives de la société. La révolution de 1917, par exemple, et aujourd'hui la privatisation, ont fortement modifié l'habitat ; l'architecture et l'environnement urbain (monuments et statues), la toponymie (changement des noms de rues, de villes, etc.), les édifices religieux (affectations très variées selon les époques et les événements) en sont notamment les témoins. Certaines villes, qui n'appartiennent pas à la Fédération de Russie, mais font partie intégrante de l'histoire de l'empire russe/soviétique, comme Kiev ou Odessa, participent également, et de manière significative, de la spécificité russe, et à ce titre, peuvent être retenues, pour l'étude d'un thème.

Il est raisonnable de se limiter dans ce cadre à la présentation de quelques villes (trois à cinq), qui seront sélectionnées en fonction de leur pertinence, sans pour autant en faire une étude exhaustive. Le professeur utilisera, autant que possible, des supports authentiques et variés dont le choix s'effectuera en fonction du thème retenu, du niveau et du rythme de progression de la classe.

Le tableau ci-après présente pour les quatre notions des exemples de thèmes et pour chacun d'eux propose des sous-thèmes concrets caractéristiques de la société russe. Il ne constitue en aucun cas un programme culturel exhaustif ou imposé pour la classe de seconde, mais le professeur veillera à traiter les quatre notions définies ci-dessus. Il pourra ou non choisir parmi ces exemples en fonction de son projet pédagogique, des aspirations et des besoins de ses élèves, ou encore de l'actualité ou de toute autre motivation.

Notions	Thèmes	Sous-thèmes
Mémoire	Ruptures	Fondation d'une nouvelle capitale: 1703/Saint-Pétersbourg. Révolutions et révoltes : 1905, 1917, 1991//Odessa, Petrograd, Moscou.
	Retours du passé	Construction, destruction et reconstruction de lieux symboliques : Église du Saint-Sauveur à Moscou, déboulonnage des statues. Changements de noms : villes, rues, stations de métro...
	Villes en guerre	Incendie de Moscou. Blocus de Leningrad. Bataille de Stalingrad. Ruines de Grozny.
	Foyers historiques de rayonnement	Passé lointain : Kiev, Novgorod, Vladimir, Souzdal. Rivalité permanente : Moscou /Saint-Pétersbourg. Loin du centre : Irkoutsk, Nijni-Novgorod.
Échanges	Foires et marchés	Foire traditionnelle : Nijni-Novgorod, Moscou. Marché kolkhozien, « tolkoutchka », kiosques, bazar.
	Émergence d'une nouvelle économie	Entre supermarket et restauration rapide. Trafics en tous genres : Moscou, Kaliningrad, Vladivostok. Tourisme et villes balnéaires : Sotchi, Kislovodsk.
	Un réseau urbain	Les villes du transsibérien : Ekaterinbourg, Novossibirsk, Irkoutsk, Khabarovsk, Vladivostok.
Lien social	Lieux de rencontre et de sociabilité	Loisirs : les bains, les discothèques, les squares, le sport, les voyages. Vie quotidienne : les cuisines, les cours, l' « otchered' ». Religions, traditions et rites : les églises, les cimetières, les lieux symboliques.

	Mutations sociales	Nouveaux riches et nouveaux pauvres. Émergence d'une classe moyenne. École privée et enfants des rues.
	Habitat	Appartements communautaires, banlieues-dortoirs, listes d'attente pour les appartements d'État, « cottages ». Échange d'appartements. Les citadins-paysans : datchas.
	Villes multiethniques	Une tradition ancienne : Kazan, Oufa, Iochkar-Ola, Astrakhan. Réfugiés des villes du sud : Astrakhan, Krasnodar, Rostov-sur-le-Don, Piatigorsk.
Création	Architecture	Influences occidentales, orientales : Saint-Pétersbourg, Moscou. Empreinte du stalinisme, monumentalisme : le centre de Moscou, Volgograd. Architecture et utopie : Akademgorodok. Métamorphose du centre-ville des grandes métropoles.
	Littérature	Villes glorifiées, villes décriées. Mythes et légendes urbaines.
	La vie dans les villes de province (littérature, cinéma, théâtre...)	Ennui, médiocrité : Yalta, Saratov, « N »...
	Les fêtes urbaines	« Den' goroda », commémorations locales Fêtes populaires : « maslenitsa »

Le russe en classe de seconde - LV3

1. Les orientations

A. Les objectifs

Si l'enseignement du russe en classe de seconde LV3 poursuit les mêmes objectifs linguistiques qu'au collège dans les classes de débutants (en LV1 et LV2), il relève cependant d'une démarche didactique différente qui doit tenir compte de l'expérience et des savoir-faire méthodologiques acquis par l'élève de seconde dans le domaine de l'apprentissage des langues vivantes étrangères.

Le professeur tirera parti de ces acquis, ainsi que des capacités d'abstraction et d'assimilation de ses élèves, pour mettre en oeuvre une pédagogie basée, dès que possible et en partie, sur l'autonomie et le travail de groupe. Le professeur tiendra naturellement le plus grand compte des intérêts et préoccupations d'élèves de cet âge.

B. Les compétences

Compréhension de l'oral

Il est important que le russe devienne, dès les premiers cours, la langue de communication à l'intérieur de la classe ; l'élève sera donc très rapidement mis en situation de comprendre les consignes – simples – dont le professeur fera usage pour conduire la classe.

À la fin de la classe de seconde, l'élève sera capable de comprendre des documents sonores très courts (dialogue ou récit), constitués d'énoncés simples et faisant référence à des situations de la vie quotidienne. L'élève aura été entraîné à repérer dans la chaîne parlée ses éléments constitutifs (discrimination des sons, des intonations, identification des types d'énoncés, des mots), ce qui lui permettra de dégager du message l'information demandée.

Compréhension de l'écrit

À la fin de la classe de seconde, l'élève doit être en mesure de comprendre un texte court, sans difficulté lexicale et grammaticale particulière, traitant d'un sujet relatif au thè-

me étudié. Il sera entraîné tout au long de l'année à lire correctement un texte accentué, imprimé ou manuscrit, même s'il n'en connaît pas tous les mots, en respectant les courbes intonatives de la phrase russe et l'accent de mot.

Expression orale

L'élève sera en mesure de produire des énoncés simples lui permettant de communiquer dans des situations de la vie quotidienne : description des lieux familiers, du mode de vie, de son entourage, relation de faits, expression d'une opinion. Il pourra prendre part à un dialogue (poser des questions et répondre), restituer en l'état une information obtenue, produire un message oral court, comportant plusieurs phrases. Il devra, dès le début de l'apprentissage de la langue, respecter les principes phonétiques du russe (réduction vocalique, assourdissement des consonnes sonores en fin de mot) et, autant que faire se peut, les schémas intonatifs des phrases russes.

Expression écrite

À la fin de la classe de seconde, l'élève pourra rédiger dans une langue simple, mais correcte un texte très court, pour lequel les consignes seront très précises (expression sera-guidée) : lettre à un nouveau correspondant, message électronique, description simple d'un document iconographique et émission d'hypothèses quant à son contenu, court dialogue, expression d'un désir...

2. Le lexique et la grammaire

A. Lexique

L'acquisition du lexique n'est pas un but en soi. Si l'utilité des regroupements, thématiques ou autres, des petites listes apprises par coeur n'est pas mise en doute, seul l'emploi dans des situations de communication variées et aussi authentiques que faire se peut permettra une assimilation active et durable.

L'enseignant peut compléter la liste ci-dessous en fonction des supports choisis. Cependant, il s'attachera à ne pas en augmenter inconsidérément le volume.

La présentation de la liste répond aux principes suivants :

- les mots suivis de flèches renvoient à un champ lexical qui ne peut être épuisé. Il n'y a pas lieu par exemple de faire apprendre tous les métiers, ni tous les instruments de musique, etc. ;
- les verbes sont donnés à l'imperfectif, à l'exception de ceux dont seul le perfectif est nécessaire à ce niveau d'étude, comme, par exemple, *стать* .

а	
автобус	(transports)
адрес	
актёр	(métiers)
алло	
аптека	
аэропорт	
бабушка	(liens de parenté)
базар	
баня	
бассейн	
без	
белый	(couleurs)
библиотека	
билет	
биология	(matières scolaires)
болен	
болеть (болит)	
больница	
больше	
большой, небольшой	
бояться	
брюки	(vêtements)
брат	
бутылка	(vaisselle)
быстро	
быть	

В	
важно	
вдруг	
весело	
весна, весной	(saisons et adverbess)
весь	
вечер, вечером	(moments de la journée et adverbess correspondants)
видеть	
вкусный, вкусно	
вместе	
вода	(boissons)
возвращаться	
вокзал	
вопрос	
восток	(points cardinaux)
вот	
время	
всегда	
вставать	
встречать(ся)	
входить	
вчера	
высокий, невысокий	
выходить	
газета	
где	
гитара	(instruments de musique)
глаз	(parties du corps)
говорить	
год	
гора	
город	
господин, госпожа	
гостиница	
готов	
готовить	
градус	
грипп	
громко	
группа	
грустно	
гулять	
да	
давать	
давно, недавно	
даже	
далеко (от), недалеко (от)	
дальше	
дача	
дверь	
двор	
девочка	
девушка	
делать	
день	
день рождения	
деньги	
деревня	
дети	
детский	
дискотека	
для	
до	
до свидания	
добрый день	
доволен, недоволен	
дождь	
долго, недолго	
должен	

дом
дóма, домой
дорога
дорогой, дорого, недорого
друг
другой
думать
ездить
есть (он ест хлеб)
есть (хлеб есть; у меня есть...)
ехать
ещё
жаль
жарко
ждать
женщина
жить
журнал
за
забывать
завод
завтра
завтрак
завтракать
закрывать
заниматься
звонить
звонок
здание
здесь
здоровье, за здоровье
здравствуй (те) !
знать
значит (что это значит ? Значит, он придёт ?)
и
играть
идти
из
изба
извини (те) !
изучать
или
имя, отчество, фамилия
иногда
интересный, интересно
интересовать(ся)
к
каждый
кажется
как
как дела ?
как зовут ?
какого цвета ?
какой
каникулы
карандаш
карта
картина
картошка (légumes)
кататься на лыжах, на коньках, на санках
кафе
квартира
кило, килограмм
километр
кино, кинотеатр
киоск
класс
книга
когда
комната

компьютер	(multimédia)
конец	
конечно	
контрольная работа	
кончать(ся)	
копейка	
коридор	
который	
кошка	(animaux)
красивый	
кровать	
кто	
кто-то	
куда	
купаться	
курить	
кухня	
кушать	
ладно	
лежать	
лес	
лучше	
любимый	
любить	
магазин	
маленький	
мало	
м	
мальчик	
марка	
матч	
медленно	
меньше	
место	
месяц	
милиция	
минута	
много	
может быть	
можно	
мой	(possessifs)
молодец	
молодой	
море	
мороз	
московский	(adjectifs dérivés de noms de villes)
*мочь	
мужчина	
музей	
музыка	
мяч	
н	
на	
наверно	
надо	
назад	
называться	
наконец	
налево	
направо	
например	
напротив	
народ	
находить(ся)	
начало	
начинать(ся)	
не	
неделя	
мельзя	
немножко	
нет	
ни	

нигде
никогда
никто
никуда
ничего
но
новый
воль
номер
нормальный, нормально
нравиться
нужен, нужно
о
обед
обедать
объяснять
обычно
обязательно
овощи
один, одна...1000
озеро
океан
окно
около
опаздывать
опять
оставаться
останавливаться
остановка
осторожно
от
ответ
отвечать
отдыхать
открывать
открытка
откуда
отметка (единица)
отсюда
оттуда
офис
очень
ошибка
пакет
парк
первый 31-ый
передача
песня
петь
пешком
писать
письмо
пить
план
платить
плохой, плохо, неплохой, неплохо
площадь
по
повторять
погода
под
подарок
подруга
поезд
пожалуйста
поздно
познакомиться
пока
показывать
покупать

поликлиника
 получать
 помнить
 помогать
 понедельник (jours de la semaine)
 понимать
 пора
 порт
 после
 потом
 потому что
 почему
 почта
 почти
 прав
 правда, неправда
 правильно
 праздник
 прекрасный, прекрасно
 привет !
 приглашать
 приезжать
 принимать
 приходить
 приятный, приятно
 приятного аппетита !
 проводить
 программа
 прогулка
 продавать(ся)
 продолжать(ся)
 продукт
 просить
 проспект
 простой, просто
 профессия
 прямо
 р
 работа
 работать
 рад
 раз
 разговаривать
 район
 рано
 раньше
 рассказывать
 ребята
 река
 реклама
 ресторан
 рисовать
 родители
 родиться
 рубль (monnaies)
 русский, по-русски (adjectifs dérivés de noms de pays et adverbres correspondants)
 ручка
 рынок
 рядом с
 с
 с удовольствием
 сад
 садиться
 самовар
 свободный
 сегодня
 сейчас
 семья
 серьёзный, серьёзно
 сидеть
 симпатичный

скамейка
сколько (сколько сейчас времени ? сколько тебе лет ?)
скучный, скучно
слева (от)
слишком
слишком много
слово
слушать
слышать
смотреть
сначала
снег
собирать(ся)
солнце
сосед
спасибо
спать
спектакль
спокойной ночи !
спорт
справа (от)
спрашивать
стадион
станция
старый
стать
стена
стоять
стол
столица
столовая
стоять
страна
строить, стройка
студент, студентка
стул
сумка
счастливого пути !
сюда
т
так
такой
там
танцевать
театр
телефон, мобильный телефон
темно
температура
теперь
тепло (сегодня тепло)
тетрадь
тихо
товарищ
тогда
тоже
только
только что
трудный, трудно, нетрудный, нетрудно
туда
турист
тут
у
угол
уезжать
ужас
ужасный, ужасно
уже
ужин
ужинать
узнать
улица

умереть	
уметь	
урок	
устал	
уходить	
учебник	
ученик, ученица	
учить	
учиться	
ф	
фильм	
фирма	
фрукты	
футбол	(sports)
х	
хлеб	(aliments)
ходить	
холодный, холодно	
хороший, хорошо, нехороший, нехорошо	
хотеть	
хочется	
ц	
цветы	
цена	
центр	
центральный	
церковь	
цирк	
ч	
час	
часто	
часы	
человек (люди)	
читать	
что	
чтобы	
что-то	
чувствовать (себя)	
чуть-чуть	
ш	
шахматы	(jeux)
широкий	
шкаф	
школа	(établissements d'enseignement)
э	
экзамен	
экран	
этаж	
этот	
я	(pronoms personnels)
яблоко	
язык	
январь	(mois)

B. Grammaire

L'apprentissage de la grammaire n'est pas une fin en soi ; il est avant tout au service de la communication.

Le programme grammatical proposé ci-dessous permet d'aborder les points fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe du russe. Il est important que dès la première année d'étude l'élève soit exposé à l'ensemble de ces formes et structures même s'il ne peut les assimiler en une année scolaire.

a. Phonologie, phonétique, intonation

La priorité accordée en première année à la langue orale permet de mettre en évidence les particularités du système phonétique du russe :

– rôle de l'accent tonique et influence de celui-ci sur la prononciation des voyelles (réduction vocalique)

- opposition entre consonnes dures et molles, existence de consonnes étrangères à cette opposition
- opposition entre consonnes sonores et sourdes, altération du trait de sonorité (notamment en finale)
- principaux schémas intonatis, accent de phrase

b. Graphie, orthographe

L'apprentissage de l'écriture fera l'objet d'un soin particulier :

- hauteur des lettres
- liaisons entre les lettres
- précision de la calligraphie pour éviter les confusions entre certaines lettres
- majuscules
- ponctuation ;

Lors du passage à l'écrit, on mettra en évidence :

- l'existence de dix graphèmes vocaliques correspondant aux cinq phonèmes vocaliques du russe
- la notation graphique du jod (devant un phonème vocalique я, ё... ; après un phonème vocalique: -й) ;
- les trois règles d'incompatibilités orthographiques

c. Le groupe nominal et les pronoms

- Le nom

- le genre et le nombre
- la notion de déclinaison
- les première, deuxième et troisième déclinaisons au singulier (à tous les cas) et au pluriel (au nominatif) en proposant différents modèles - pour la première et la deuxième déclinaisons (notamment les substantifs à radical en /-j/ : Франция, музей, здание), mais en mettant en évidence l'existence d'un seul paradigme par déclinaison.

L'introduction des cas se fera de manière progressive et leur maîtrise totale ne peut être acquise en fin de seconde. Il est néanmoins utile que tous les cas aient été traités dans l'année afin que les élèves en aient une vue d'ensemble

- les animés et inanimés
- la voyelle mobile : approche du phénomène
- les formes irrégulières les plus fréquentes (voir programme lexical)

- le pronom personnel et le pronom interrogatif (кто et что)

- déclinaison complète

- Les déterminants (voir programme lexical) et les adjectifs épithètes regroupés systématiquement avec un nom

- la place
- l'accord en genre, nombre et cas (tous les cas au singulier, nominatif pluriel)
- l'effacement du possessif

- Le complément de détermination (complément de nom)

- au génitif (relation, en particulier : appartenance)
- introduit par une préposition (en particulier : origine)

d. Le groupe verbal

- Le verbe autre que « être » et ses compléments d'objet

- le verbe

- la présentation des deux bases du verbe : base du présent et base du passé
- le présent : les deux conjugaisons
- le passé : formation
- l'impératif (repérage)
- l'effacement du pronom personnel sujet
- les verbes pronominaux : formation
- les verbes de déplacement simples : идти/ходить et ехать/ездить
- les verbes de déplacement préverbés : valeur des préverbes les plus courants (при-, у-, в-, вы-) et emploi des prépositions
- la notion de couple verbal : sensibilisation à l'aspect (au passé et au futur)

- les compléments d'objet

- le complément d'objet premier

- le complément d’objet second
- Le verbe “être” et l’attribut du sujet
- le verbe “être”
- au présent: forme zéro
- au passé : formation et accentuation
- l’attribut
- le nom et l’adjectif long au nominatif (quelques formes courtes apparaissent en tant qu’unités lexicales dans le programme)
- le tiret
- e. Les compléments circonstanciels et les adverbes*
- le lieu opposition где/ куда/ откуда)
- le temps (утром/ в среду/ в январе)
- utilisation de la forme courte de l’adjectif neutre en fonction adverbiale
- f. La phrase*
- les différents types de phrases : déclaratif, interrogatif, injonctif (repérage), exclamatif
- les structures : мне хорошо, мне надо ..., мне 16 лет, у меня есть ..., у меня нет ...
- g. Notions sommaires sur l’ordre des mots*
- i. La coordination et la subordination.*
- la coordination (voir programme lexical)
- la proposition complétive (что)
- les propositions circonstancielles : temps (когда), cause (потому что) et but (чтобы avec l’infinitif)
- l’emploi de la virgule

3. Le contenu culturel

Par le choix qu’ils ont fait d’entreprendre l’étude d’une troisième langue en classe de seconde, les élèves manifestent leur intérêt pour les langues et cultures étrangères ; le choix du russe témoigne d’une curiosité et d’une ouverture d’esprit qui, conjuguées à la maturité plus grande des élèves de cet âge et à l’étude préalable de deux autres langues étrangères, sont autant d’atouts qui faciliteront les apprentissages et permettront au professeur d’inscrire son enseignement dans une progression plus rapide.

Pour répondre à l’attente de ses élèves et tirer le meilleur parti de leur potentiel, le professeur s’attachera, dès les premières leçons, à ancrer l’étude de la langue dans les faits de culture. Il ne saurait être question en effet de négliger en classe de seconde LV3 la partie culturelle du programme, même si les élèves n’ont, à ce stade de l’apprentissage, qu’une connaissance encore limitée du russe.

Il est important que dès les premiers cours les élèves apprennent à communiquer dans le cadre des thèmes retenus. A cet effet, le professeur proposera des documents variés, adaptés au niveau de ses élèves, répondant à leurs attentes et de nature à solliciter leurs capacités de transfert.

Ainsi, en classe de seconde LV3, le professeur présentera la société russe, sous ses aspects les plus concrets et étroitement liés à la vie quotidienne (habitat, transport, lieux de travail, de détente, de culture...). Il veillera à souligner les spécificités de la réalité russe : usages sociaux, coutumes, traditions. Il aidera l’élève à se construire une image correcte de l’identité de la Russie, en dépassant les a priori et les préjugés culturels.

1 - L'interdisciplinarité

À tous les niveaux d'enseignement, les relations entre les différentes disciplines sont mises en évidence de façon plus ou moins explicite.

Dans le domaine culturel, les connaissances acquises dans le cadre d'un programme de langue vivante donnent à l'élève la possibilité de mettre ce savoir au service des autres disciplines qu'il étudie. De la même façon les connaissances acquises en histoire et géographie, en économie, en enseignement artistique et également dans l'étude d'une autre langue vivante peuvent se croiser avec les contenus culturels des documents étudiés en langue vivante. L'accès direct à une documentation dans la langue étudiée peut être un apport précieux dans chacune de ces disciplines. Les documents proposés en langue vivante permettent la mise en œuvre de compétences méthodologiques qui sont parfois les mêmes que celles nécessaires pour les activités menées dans d'autres disciplines, etc.

Dans le domaine des compétences de communication, il est souvent utile que le professeur de langue vivante se réfère au lexique et aux constructions syntaxiques du français et des autres langues étrangères vivantes ou anciennes que peut connaître l'élève afin de l'amener vers une plus grande conceptualisation.

Dans le cadre de la dynamique du cours de langue vivante qui exige écoute, échange, comparaison, ouverture, l'élève met en pratique ce que l'enseignement obligatoire d'éducation civique, juridique et sociale lui apporte à un niveau plus théorique.

La confrontation avec d'autres modes de vie, d'autres coutumes évoqués à travers l'étude des documents proposés en langue vivante, permet à l'élève de prendre conscience de ce que les comportements humains sont liés à une histoire et une tradition, ce qui peut l'aider à questionner les préjugés, les stéréotypes et les lieux communs.

L'interdisciplinarité, encouragée autant que faire se peut, aide l'élève à mobiliser toutes les connaissances et les compétences qu'il acquiert au lycée et contribue à son autonomie. Elle participe à une plus grande maîtrise d'une méthodologie et à la construction d'une pensée personnelle. Elle trouve un prolongement dans le travail proposé dans le cadre des TPE en première et en classe terminale, où les langues vivantes doivent prendre toute la place qu'elles méritent, non seulement comme outils de communication mais aussi comme référent culturel.

2 - Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes en classe de seconde prend en compte les technologies de l'information et de la communication (vidéo, télévision par câble ou par satellite, ordinateur multimédia, internet). Ces instruments constituent un outil privilégié pour instaurer des situations authentiques d'apprentissage.

Ces technologies sont en prise directe sur la culture et le vécu des pays dont on étudie la langue ; elles font de celle-ci l'instrument de la découverte progressive d'une culture, et permettent l'accès rapide, quasi illimité, à une documentation variée et constamment remise à jour.

Elles sont un facteur de motivation pour des élèves formés à leur utilisation ; les tâches assignées en classe deviennent plus riches et moins abstraites (par exemple prélever de l'information dans la langue cible sur des sites préalablement repérés et explorés par le professeur, puis trier, classer et rendre compte de cette information). Les compétences méthodologiques qu'elles mettent en œuvre sont nouvelles : accéder à l'information, traiter les informations en parallèle (les comparer, les rapprocher ou les opposer) puis les produire et les exposer, enfin les mettre en archives.

Elles élargissent l'espace de la classe en y intégrant le CDI ou le laboratoire multimédia. L'approche qu'elles sous-tendent intégrant son, texte, image fixe ou animée, peut favoriser l'appropriation du savoir.

La vocation transdisciplinaire des nouvelles technologies est manifeste ; elles contribuent à relier les savoirs et à leur donner plus de cohérence et de sens.

Elles réorganisent les rôles et places respectifs de l'enseignant et de l'élève : l'enseignant reste maître d'œuvre du projet, en aidant l'élève à atteindre les objectifs fixés, à construire sa démarche et à surmonter les obstacles tout en continuant, comme dans toute séquence d'apprentissage classique, à anticiper, planifier, réaliser et évaluer. Mais il n'est plus la référence unique en matière de savoir : l'élève devient acteur de sa formation, une formation à sa mesure et à son rythme. Les nouvelles technologies favorisent par conséquent l'autonomie de l'élève à travers une individualisation des apprentissages, en rendant possible une diversification des activités, des rythmes, des modalités d'aide et d'évaluation ; elles facilitent ainsi l'émergence d'une nouvelle communauté d'apprentissage, s'appuyant sur la coopération et le partage des connaissances. Il n'en reste pas moins que l'enseignement à partir des technologies de l'information ne constitue qu'un moyen, intégré à une démarche de cours construite et structurée, et qu'il reste au service de cette dernière.

Quels que soient les vecteurs techniques retenus, la réflexion du professeur dans l'élaboration de son projet porte sur le potentiel de motivation des documents-soutiens et des tâches proposées aux élèves, mais surtout sur leur pertinence et leur intégration dans le projet pédagogique où les objectifs linguistiques sont déterminants. Le professeur est celui qui, tout en mettant à profit l'enthousiasme de ses élèves pour les technologies de l'information, saura mettre à leur juste place, dans le cadre de son projet pédagogique, les qualités de méthode et de persévérance sans lesquelles il n'est point d'apprentissage.